RÉSIDENCE MÉDICALISÉI

LOUIS GRASSI

25, rue Pierre Brossolette 95590 PRESLES Tél.: 01 39 37 49 00

Tél.: 01 39 37 49 00 louis-grassi.direction@arpavie.fr



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : train en partant de Paris Gare du Nord, descendre à Presles. La résidence est à 1 km.

Par la route : de la Porte de la Chapelle prendre la N1, après la Croix Verte, prendre la D78. Suivre Presles

ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.

Résidence Louis Grassi

PRESLES - 95

EHPAD









Siège social : 8, rue Rouget de Lisle 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX Tél. : 01 41 09 43 43







LA RÉSIDENCE

La résidence Louis Grassi est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

Ouverte en 1963, la résidence est idéalement située, à proximité des commerces et au cœur d'un parc arboré de 3.5 hectares. Elle est composée de chambres individuelles dont certaines accueillant des résidents désorientés. L'organisation des espaces met l'accent sur la notion d'espaces de vie. L'établissement est composé de quatre bâtiments : « Le Manoir » le bâtiment administratif. « Poésie ». « Harmonie » et « Symphonie » accueillant les chambres des résidents répartis autour d'une salle à manger conviviale.

La résidence dispose de deux salles d'activités, d'un espace de motricité et de relaxation, d'un jardin et de deux terrasses aménagées, d'un salon de coiffure et d'esthétique.

Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs

La résidence propose également une unité spécifique pour les personnes atteintes de maladies neuro évolutives, permettant d'assurer un accompagnement adapté. Elle dispose d'une salle d'activité dédiée et d'un parcours de déambulation intérieur/ extérieur.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est totalement habilité à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

l'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont ainsi la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familier et garder ainsi la mémoire de leur vie.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thème sont proposés régulièrement.



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : revues de presse, ateliers pâtisseries, tournoi de baby foot, bowling, gymnastique, jeux de mémoire, jeux de société, jeux de lettres.

Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale et encourager les résidents à maintenir leur niveau d'autonomie. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également l'accès à des activités en lien avec des partenaires locaux (Ludothèque, centre aquatique) favorisant les rencontres. Ces activités renforcent ainsi l'ancrage de la résidence dans son environnement proche. La résidence propose également des rencontres intergénérationnelles et réalise différentes manifestations (fêtes de la résidence en juin et décembre...). Elle dispose d'un véhicule adapté de 9 places.

LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gérontologique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement

Un projet de soins individualisé,

visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.



- 1. Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs
- 2. Un parc arboré
- 3. Des espaces dédiés à la détente et aux activités diverses



